



Devis N° 3432607-1
Etabli le 08 Juillet 2022

DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET FOURNITURES	QUANTITE	MONTANT HT (€)	Taux de TVA (%)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COURANTES (€)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES (€)	MONTANT DES FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE (€)
PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES						
Démarches et formalités administratives pour un convoi	1	78.33	20	94.00		
Organisation, suivi et accompagnement personnalisé pour la réalisation des obsèques	1	137.50	20	165.00		
Toilette funéraire : préparation et habillage du défunt en Chambre Funéraire avec mise à disposition du laboratoire	1	149.17	20		179.00	
Vacation de police DIRECTION DEPARTEMENTALE DE SECURITE PUBLIQUE DE SALON DE PROVENCE T00170	1	20.00	Sans TVA			20.00
CERCUEIL ET ACCESSOIRES						
*Cercueil LE MILOS T2 Cercueil en pin massif, teinte pin clair, finition vernis satiné, équipé d'une cuvette étanche, d'une plaque d'identité et de 4 poignées Base en résine finition argent et de cache-vis en résine. L'épaisseur est de 22 mm. m.	1	524.17	20	629.00		
Capiton Basic Capiton en tissu blanc, ruban en satin sur haut de couverture, avec un oreiller assorti.	1	83.33	20	100.00		
Total TTC en € CERCUEIL ET ACCESSOIRES:						729.00
MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL						
Personnel pour une mise en bière au moment du départ	1	104.17	20	125.00		
CEREMONIE FUNERAIRE						
Personnel pour levée de corps	1	166.67	20	200.00		
Corbillard avec chauffeur pour transport local de corps au crématorium	1	268.18	10	295.00		
Maître de Cérémonie	1	141.67	20		170.00	
CREMATION						
*Urne Ruban Urne en acier. Dimensions: D18 x H22,2 cm / Vol: 4L m.	1	82.50	20	99.00		



Devis N° 3432607-1
Etabli le 08 Juillet 2022

DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET FOURNITURES	QUANTITE	MONTANT HT (€)	Taux de TVA (%)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COURANTES (€)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES (€)	MONTANT DES FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE (€)
Redevance de crémation COMMUNE DE ORANGE T00013	1	500.00	Sans TVA			500.00
Sous-Total		2 255.69		1 707.00	349.00	520.00

TOTAL GENERAL TTC en €	2 576.00€
Dont TVA TVA à 10.00% Base HT 268.18€ Montant TVA : 26.82€ TVA à 20.00% Base HT 1 467.51€ Montant TVA : 293.49€ TOTAL TVA : 320.31€	Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont des montants nets

Les informations collectées sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande.
Elles sont enregistrées dans notre fichier clients et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de notre service clientèle au 31 rue de Cambrai 75946 Paris Cedex19 - tél : 01.55.26.54.00
Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire sur le site <https://conso.bloctel.fr/>

Fait le 08 Juillet 2022 à SALON DE PROVENCE

Signature



MAIRIE DE SALON DE PROVENCE
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
13300 SALON DE PROVENCE

PFG - SERVICES FUNÉRAIRES
12 COURS VICTOR HUGO
13300 SALON DE PROVENCE
Tél : 04 90 56 23 96
Fax : 04 90 56 01 84
Mail : A13411@OGF.FR
Responsable Légal : Thierry BRETEAU
Habilitation préfectorale : MARSEILLE / 20-13-0316

Référence : 4933726

Devis N° 3432607-1
Etabli le 08 Juillet 2022

Opérations	Lieux	Date et heure
Décès	SALON DE PROVENCE	
Mise en Bière	SALON DE PROVENCE	
Cérémonie	Non concerné	
Inhumation	Non concerné	
Crémation	ORANGE	

«En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation ou si le transport entre le lieu de fermeture de cercueil et le lieu d'inhumation est inférieur à 2 heures (ou 4 heures si le corps a reçu des soins de conservation) - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation) ».

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.